

Communiqué de presse

Fribourg, le 29 juin 2021

La prise en charge des personnes LGBTQI+ en détention

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) publie un document-cadre consacré à la prise en charge des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ+) en détention. Cette nouvelle publication, rédigée en étroite collaboration avec des praticien·ne·s du milieu carcéral, vise à offrir des orientations pratiques aux différents secteurs professionnels œuvrant en prison.

Les personnes LGBTQI+ sont encore trop souvent susceptibles d'être victimes de discrimination en détention, sur la base de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Ces discriminations ne sont pas toujours conscientes, mais elles mettent en péril le droit à la dignité des personnes concernées et peuvent entraver leur réinsertion. Sur la base de ce constat, le CSCSP publie un document-cadre sur la prise en charge des personnes LGBTQI+ en détention, identifiant les principales problématiques et émettant une série de recommandations à l'intention des autorités compétentes, ainsi que de tous les membres du personnel des établissements de détention. Parmi les thématiques abordées figurent la question du placement des personnes transgenres, les mesures visant à lutter contre l'homophobie et la transphobie, les fouilles, ou encore l'accès aux soins.

Le document-cadre a été élaboré grâce à de nombreux entretiens avec des praticien·ne·s et à la mise sur pied d'un groupe de travail interdisciplinaire. Le texte final a été soumis aux 26 cantons pour consultation, afin de garantir l'applicabilité et la pertinence des recommandations qu'il contient. Ce projet a pour ambition d'offrir aux professionnel·le·s des orientations pratiques et de garantir que le monde carcéral soit en phase avec les évolutions sociétales. Il fait également écho aux préoccupations du monde politique en la matière.

Le document-cadre s'inscrit dans un projet plus vaste d'établissement d'un catalogue de bonnes pratiques concernant la prise en charge des personnes détenues en situation de vulnérabilité. Il a été développé en étroite collaboration avec le département de la formation, et vient ainsi renforcer et enrichir les différents cursus disponibles au CSCSP.

Annexes et informations :

Lien vers le chapitre « La prise en charge des personnes LGBTQI+ en détention » :

<https://www.skjv.ch/fr/nos-themes/lgbtiq>

Lien vers le document-cadre sur la prise en charge des personnes LGBTQI+ en détention :

<https://www.skjv.ch/fr/documentcadre/lgbtiq>

Lien vers le film « GROS PLAN SUR : Les personnes LGBTQI+ en détention » :

<https://vimeo.com/567428952/68a1007c2c>

Pour tout complément d'information, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

Coordination des demandes générales des médias :

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP

N° direct : +41 26 425 44 60

N° de mobile : +41 76 389 30 40

Adresse électronique : fabienne.ayer@cscsp.ch

Direction du projet :

Jean-Sébastien Blanc, collaborateur scientifique, domaine de prestations Pratique

N° direct : +41 26 425 44 11

N° de mobile : + 41 78 683 68 94

Adresse électronique : jean-sebastien.blanc@cscsp.ch

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) est une fondation de la Confédération et des cantons.

Une démarche conjointe d'amélioration de la qualité nécessite de mener, à l'échelle nationale, des échanges interdisciplinaires entre spécialistes qui donnent l'occasion de présenter et de discuter des exemples pratiques et d'innovation ayant fait leurs preuves.

Conformément au mandat de la CCDJP, le CSCSP a pour objectif de promouvoir l'harmonisation des domaines d'activité liés au contexte pénitentiaire sur l'ensemble du territoire. La Suisse dispose d'environ 100 établissements pour adultes dédiés à l'exécution des sanctions pénales, à la détention avant jugement et à la détention administrative en application du droit des étrangers.